



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

L'Augustinois

NUMÉRO 2 • MAI 2026





**« Gouverner,
c'est prioriser.
Prioriser,
c'est choisir
l'essentiel. »**

Mot du maire

Infrastructures au Québec - On ne manque pas de projets. On manque de jugement.

L'actualité récente met en lumière l'état des routes au Québec. Le constat est connu et navrant : réseau en dégradation, déficit d'entretien massif, besoins considérables. Même réalité pour les hôpitaux, les écoles, les ponts, les réseaux d'aqueduc et d'égout, les barrages. Et j'en passe.

Pourtant, on ne cesse de présenter de nouveaux projets, de rêver à de nouvelles infrastructures, financées à coups de milliards de dollars d'argent public, tant fédéral, provincial que municipal. Argent public emprunté, faut-il le rappeler.

Le problème n'est pas le manque d'idées. C'est le manque de priorités. Et de jugement.

Dans un contexte de ressources limitées, la règle est simple : on entretient d'abord ce qu'on a. C'est la base. Or, on observe l'inverse. On multiplie les nouveaux projets pendant que les infrastructures essentielles se détériorent.

Cette logique s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler le « syndrome du ruban ». La tentation de privilégier ce qui s'inaugure, ce qui se voit, au détriment de ce qui s'entretient, plus discret, moins sexy, mais Ô combien plus important. L'essentiel. Et plus on attend pour s'en occuper, plus la dégradation s'accélère. C'est exponentiel.

Ce n'est pas un détail. C'est un arbitrage. Et il se fait trop souvent au détriment de l'existant.

Les routes en sont un exemple concret et visible. Lorsqu'un réseau aussi fondamental se dégrade à ce point, ce n'est plus un enjeu technique. C'est un problème de décisions.

On observe une perte de repères dans la priorisation des investissements publics.

On en vient même à évoquer le péage pour financer le réseau routier existant. Encore le réflexe de taxer. La taxe aigue. Pourtant, l'enjeu n'est pas d'abord financier. C'est une question de priorités, de volonté et de discernement.

Dans la plupart des domaines, la compétence est une condition de base. Besoin de gérer? On recrute un gestionnaire. Un problème de plomberie? On appelle un plombier. Mal aux dents? On consulte un dentiste.

Mais lorsque vient le temps de désigner des gouvernants, le Législateur en a décidé autrement, pour des raisons historiques. Le cadre démocratique fait en sorte que les décideurs appelés à prioriser des investissements publics de plusieurs milliards sont choisis sans que la compétence, l'expérience ou la formation soient nécessairement des critères déterminants.

On voit le résultat.

Une société qui n'entretient pas ce qu'elle possède déjà devrait se questionner avant d'ajouter de nouvelles charges.

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre tel ou tel nouveau projet. La vraie question, la seule question est fort simple : investit-on d'abord là où c'est essentiel?

Ce questionnement s'applique à l'ensemble des grands chantiers. Transport collectif, infrastructures en santé ou en éducation, développement territorial et autres.

On ne remet pas à plus tard la réparation d'une toiture qui coule pour construire une verrière ou aménager une terrasse dernier cri, surtout lorsque le financement de ces envies spontanées n'est pas disponible ou assuré. Et si on doit absolument se résoudre à emprunter, que ce soit pour réparer la toiture, de grâce.

Gouverner, c'est prioriser. Prioriser, c'est choisir l'essentiel.

La base.



Grand ménage printanier

L'hiver est derrière nous. Place au nettoyage de nos rues, pistes cyclables et trottoirs. Un service de base, donc une priorité à VSAD.

Dès la fin mars, nous avons procédé au déglacage des bords de rue. Objectif : libérer les grilles d'égout pluvial et permettre un nettoyage plus rapide au printemps.

Ainsi, depuis le début d'avril, les balais de rue sont en opération sur l'ensemble du territoire, incluant pistes cyclables et trottoirs. Cela améliore la sécurité, l'esthétique et évite l'obstruction des puisards.

Plusieurs passages sont prévus selon les secteurs, avec une finition en mai. Ces opérations permettront d'enchaîner rapidement avec le marquage de rue, l'installation des bollards et de la signalisation. Dès que les conditions de température et d'humidité le permettront, le lignage sera réalisé. Question de sécurité et de bon sens. Ligner en fin d'été, c'est trop tard.

Les feux clignotants d'interdiction de stationner sont utilisés durant ces travaux. Merci de votre collaboration pour permettre un travail efficace.

Déneigement, asphalte, vidanges, se ramasser, nettoyer et entretenir. Pour vos neufs élus indépendants, c'est une priorité absolue.

La base.



« Un service de base, donc une priorité à la VSAD. »

Sylvain Juneau
Maire de Saint-Augustin-de-Desmaures

Conseillers·ères municipaux



District no 1 (Des Coteaux)

Eric Fiset
eric.fiset@vsad.ca



District no 2 (Portneuf)

Jean Simard
jean.simard@vsad.ca



District no 3 (Lahaye)

Yannick LeBasseur
yannick.lebasseur@vsad.ca



District no 4 (Du Roy-Lac Nord)

Élise Paquette
elise.paquette@vsad.ca



District no 5 (Lac Sud)

Martin Maranda
martin.maranda@vsad.ca



District no 6 (Les Bocages)

Chantal Brochu
chantal.brochu@vsad.ca



District no 7 (Haut-Saint-Laurent)

Richard Levesque
richard.levesque@vsad.ca



District no 8 (Lionel-Groulx)

Jacques Bouchard
jacques.bouchard@vsad.ca

Avis publics

En vertu du Règlement n° 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, nous vous informons que les avis publics suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter au <https://vsad.ca/avis>.

17 avril	Demandes de dérogations mineures 4560 F, de la Futaie (lot 2 811 831) 3614, rue de l'Hétrière (lot 2 812 874)	2 avril	Promulgation du Règlement n° 2026-761 modifiant le Règlement n° 510-86 concernant la circulation et le stationnement dans les rues de la Municipalité Règlement n° 2026-763 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
10 avril	Demande de soumissions par procédure ouverte APO-2026-004 - Contrat pour la réalisation de travaux relatifs à l'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte (Phase I) (SEAO 20137518) APO-2026-014 - Contrat pour la réalisation de travaux relatifs à l'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte (Phase II) (SEAO 20137522) APO-2026-015 - Contrat pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif - Aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte (Phase III) (SEAO 20137525)	1^{er} avril	Demandes de dérogations mineures 275, rue du Brome (lot 3 058 204) 324, rue du Chapelier (lot 3 057 843) 467, route 138 (3 057 352)
		27 mars	Appels d'offres APO-2026-010 - Contrat pour la réalisation de travaux relatifs à la réfection de voirie et de pavage pour l'année 2026 (SEAO 20134334) APO-2026-011 - Contrat pour la fourniture de divers produits municipaux (SEAO 20134336) APO-2026-012 - Contrat pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif - Réfection de voirie et de pavage 2026 (SEAO 20134339)

À l'agenda ce mois-ci

Mai

Tous les détails de la programmation se trouvent au <https://vsad.ca/programmation>.



Du 25 avril au 31 mai, exposition collective des oeuvres des participants aux ateliers de peinture à l'huile et à l'acrylique de la Ville, sous la direction de Joanne St-Cyr, à la bibliothèque Alain Grandbois

Vendredi 1^{er} mai



Paiement des taxes municipales, consultez votre compte de taxes municipales via le Portail citoyen.



Date limite pour retirer les constructions et équipements temporaires ou saisonniers (abris temporaires, balises, poteaux de déneigement, clôtures à neige, toiles)



Inscription pour **la collecte des encombrants du 5 mai.** Inscription via le Portail citoyen ou par téléphone.

Dimanche 3 mai



Spectacle jeunesse : Rosette la mouffette cherche un ami, pour les 2 à 8 ans, de 10 h 30 à 11 h 15, au centre communautaire des Campus

Lundi 4 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 1)

Mardi 5 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 2)

Mardi 5 mai (suite)



Séance ordinaire du conseil, à 18 h 30, à l'hôtel de ville et en ligne



Club de tricot, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 6 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 3)



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



ATTENTION! Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.

Mercredi 6 mai (suite)



Café coloriage, de 10 h à 11 h, à la maison Omer-Juneau



Collecte des encombrants

Jeudi 7 mai



Collecte des déchets et des résidus verts (secteur 4)

Vendredi 8 mai



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

Dimanche 10 mai



Fête des mères

Lundi 11 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 1)

Mardi 12 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 2)



Club de tricot, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 13 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 3)



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



Atelier créatif pour adultes : Peinture sur roche avec Isabelle Mercier, de 13 h 30 à 15 h 30, à la maison Omer-Juneau



Conférence : Lutter contre la désinformation avec Maxime Bilodeau, de 19 h à 20 h, au centre communautaire des Campus

Jeudi 14 mai



Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts (secteur 4)



Autour du piano... et de la flûte avec Alain Châteauvert et Peter Calkins, de 19 h à 20 h, à la bibliothèque Alain-Grandbois

Vendredi 15 mai



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



Pédago à la biblio : Perroquet Pirate, pour les 6 à 12 ans, de 13 h 30 à 14 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois

Samedi 16 mai, dimanche 17 mai et lundi 18 mai



Wibit - Parcours gonflable
Complexe sportif

Lundi 18 mai



Collecte des déchets et des résidus verts (secteur 1)

Mardi 19 mai



Collecte des déchets et des résidus verts (secteur 2)



Séance ordinaire du conseil, à 18 h 30, à l'hôtel de ville et en ligne



Club de tricot, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 20 mai



Collecte des déchets et des résidus verts (secteur 3)



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

Jeudi 21 mai



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)

Vendredi 22 mai



Lancement de la programmation estivale, 18 h à 20 h, au parc du Millénaire



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



Chanter pour chanter en extérieur avec Benoît Moisan, de 13 h 30 à 14 h 30, au parc du Millénaire



Apéro au grenier avec Guylaine Tanguay, de 17 h à 18 h, en virtuel

Dimanche 24 mai



Heure du conte avec Madame Adame, pour les 0 à 6 ans, de 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois

Lundi 25 mai



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 1)



Journée nationale des Patriotes, bureaux municipaux et maison Omer-Juneau fermés.

Mardi 26 mai



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 2)



Midi-conférence : Atelier d'autocompassion en pleine conscience avec Suzanne Parent, de 12 h à 13 h, au centre communautaire des Campus



Club de tricot, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 27 mai



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 3)



Distribution postale du MIM de juin



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

Jeudi 28 mai



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)



Dîner intergénérationnel, de 11 h à 12 h 30, à la maison des jeunes l'Intrépide



Soirée intergénérationnelle autour du four à pain, de 17 h à 19 h, à la maison Omer-Juneau et à la maison des jeunes l'Intrépide



Date limite d'inscription à la Fête du voisinage tenue le 6 juin.
<https://vsad.ca/feteduvoisinage>

Vendredi 29 mai



Psychomotricité en accès libre, pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



ATTENTION! Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.

Bon à savoir, en rafale

Mai, le mois de l'arbre et des forêts

En ce mois de mai, nous soulignons le rôle essentiel des arbres dans la qualité de vie, la biodiversité et le bien-être de notre communauté, tout en encourageant des gestes concrets et responsables.

La Ville soutient la plantation d'arbres sur les terrains privés ou institutionnels grâce à une aide financière pouvant atteindre **500 \$ par année**, contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement urbain. Pour tous les détails : <https://vsad.ca/aide-financiere-plantation-arbres>.



Avant de planter un arbre, il est important de bien choisir l'essence afin d'éviter les conflits avec les lignes électriques. Hydro-Québec offre un guide en ligne pour vous aider : <https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes/>.

Certains arbres et végétaux peuvent être affectés par des maladies, des insectes nuisibles ou des plantes envahissantes, comme la renouée du Japon. Cette plante se propage rapidement, nuit à la végétation indigène, fragilise les berges et peut endommager les infrastructures. Pour contribuer à limiter sa propagation, consultez la section « Nuisances » du site de la Ville : <https://vsad.ca/citoyens/environnement>.

Signalez toute présence suspecte sur un terrain municipal au moyen d'une requête en ligne : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-requete>.

Un projet de recherche innovant pour améliorer la qualité de l'eau du lac Saint-Augustin

Depuis l'automne 2025, la Ville collabore avec l'Université Laval à un projet de recherche visant à améliorer la qualité de l'eau du lac Saint-Augustin. Ce projet pourrait éventuellement permettre de réduire le phosphore, principal responsable de l'eutrophisation du lac, à l'aide de technologies innovantes combinant des résines d'adsorption et des îlots flottants végétalisés.

Déployée progressivement sur plusieurs années, cette démarche permettra de tester et d'optimiser des solutions concrètes, adaptées aux conditions québécoises, tout en sensibilisant la population à la protection de ce milieu naturel précieux.



Saviez-vous qu'un certificat d'autorisation est obligatoire pour couper ou abattre un arbre sur un terrain privé, que ce soit en cours avant, de côté ou arrière, même s'il est endommagé ou dangereux ?

Faites votre demande de permis via le Portail citoyen en sélectionnant « Abattage d'arbre(s) » : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-demande>.

Documents importants

Besoin de faire assermenter un document ?

La Ville offre gratuitement et exclusivement à ses citoyens et ses entreprises un service d'assermentation, disponible uniquement sur rendez-vous. Simple et efficace, le formulaire en ligne nous permet de vous offrir un rendez-vous le plus tôt possible selon les disponibilités de notre équipe.

Accédez au formulaire ici : <https://vsad.ca/assermentation>.

Besoin d'un document municipal ?

Saviez-vous que plusieurs situations de la vie courante peuvent nécessiter l'accès à des documents municipaux ?

C'est notamment le cas pour :

- Des projets de rénovation ou d'agrandissement.
- La vente ou l'achat d'une propriété.
- L'obtention de documents requis pour des déclarations fiscales.
- Des démarches liées à un litige ou à un dossier judiciaire.
- La réalisation d'une caractérisation environnementale.

Si l'une de ces situations vous concerne, nous vous invitons à transmettre votre demande dès que possible à l'aide de notre formulaire en ligne : <https://vsad.ca/documents>.

Veillez noter qu'un délai de traitement de **20 à 30 jours** est à prévoir, selon l'achalandage.

En mai, c'est le temps de se préparer si on veut plonger cet été !

Vous pensez installer une piscine cet été ? Avant de vous lancer, n'oubliez pas : un permis municipal est obligatoire pour toute installation, modification ou remplacement de piscine. Le délai de traitement est généralement de 30 jours ou moins, alors mieux vaut s'y prendre dès maintenant !

Rappel des règles provinciales à respecter :

- Toute piscine de plus de 60 cm de profondeur doit être entourée d'une enceinte d'au moins 1,2 m empêchant le passage d'un objet de 10 cm et ne pouvant être escaladée.
- La porte doit se refermer automatiquement et être munie d'un mécanisme sécurisé.
- Pour les piscines hors terre de 1,2 m et plus, seule la sécurisation de l'accès (échelle, patio) est obligatoire.
- Toutes les piscines installées avant 2010 devront être conformes d'ici au 30 septembre 2027.

Pour profiter pleinement de l'été, assurez-vous que vos installations sont sécuritaires, conformes et que votre permis est obtenu avant de plonger !

Pour demander votre permis, préparez votre plan de terrain, l'emplacement de la piscine et de l'enceinte puis soumettez votre demande sur le Portail citoyen : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-demande>.



Saviez-vous que l'eau des piscines, lorsqu'elle est rejetée dans la nature sans traitement, peut contenir des produits chimiques nocifs pour la faune et la flore ?

Avant toute vidange, assurez-vous que l'eau de votre piscine est complètement déchlorée. Plus de détails : <https://vsad.ca/environnement>

La VSAD en action pour vous



8,45 M\$ pour améliorer les services municipaux

Lors d'une conférence de presse tenue le 27 mars dernier à l'hôtel de ville, la ministre des Affaires municipales et députée de Louis-Hébert, M^{me} Geneviève Guilbault, a confirmé un investissement de 8,45 M\$ pour l'agrandissement et la modernisation de l'hôtel de ville et du garage municipal. La somme provient du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales, qui est issu du Plan québécois des infrastructures.

Ces travaux ont permis de regrouper les services municipaux, de moderniser la salle du conseil, d'aménager près de 50 bureaux ainsi que des espaces de rencontre et d'archives et d'optimiser l'espace réservé au garage municipal.

Les travaux des trois premières phases ont été entièrement réalisés. Nous complétons actuellement la quatrième et dernière phase qui consiste à mettre à niveau le système de protection incendie de la salle Jobin, principalement par l'installation de gicleurs.

Résultat : une organisation plus efficace et des services mieux adaptés à vos besoins !

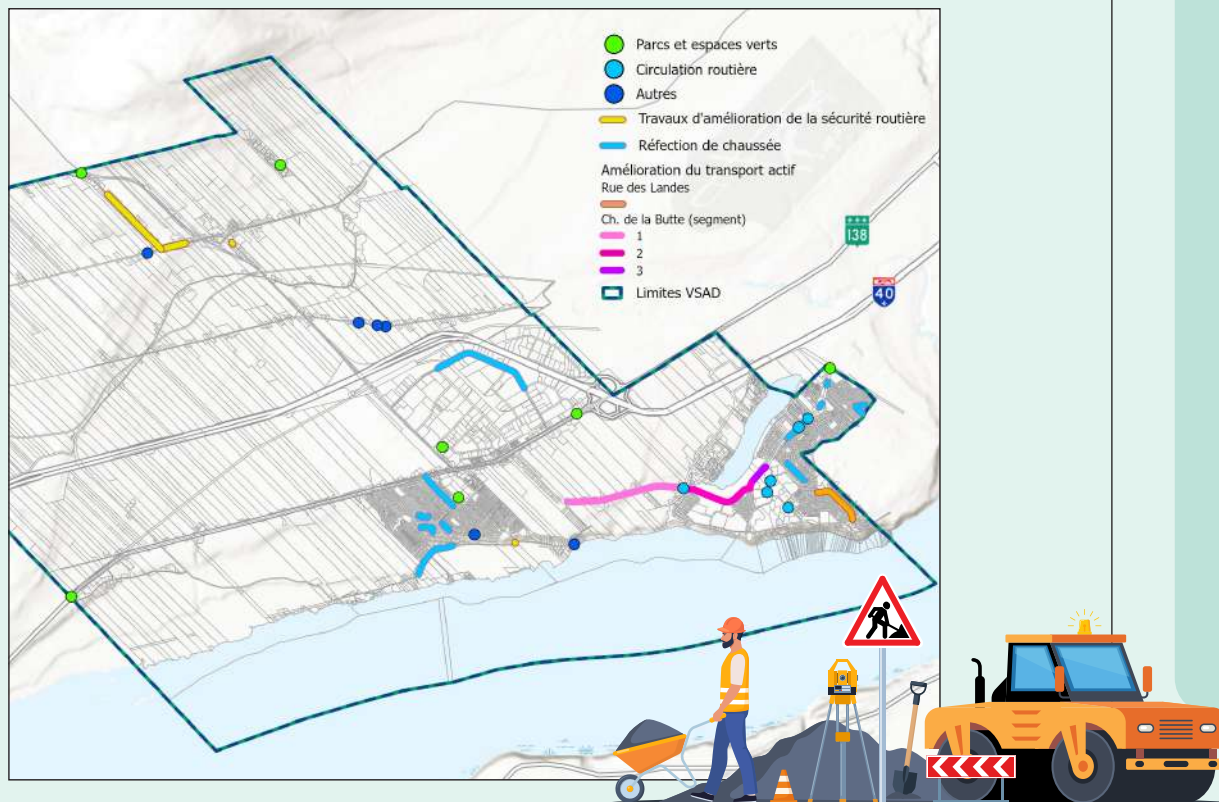


Aperçu des chantiers estivaux 2026

La saison des travaux approche à grands pas et des interventions planifiées auront lieu sur le territoire au cours des prochains mois, en coordination afin de limiter au maximum les impacts sur vos déplacements.

Pour suivre l'évolution des travaux, consultez la section **Info-travaux** : <https://vsad.ca/travaux>.

Nouveauté cette année : une carte des travaux routiers ainsi que des aménagements prévus dans les parcs et espaces verts (inscrits au Programme quinquennal d'immobilisations - PQI 2026) est désormais disponible, afin de vous aider à mieux planifier vos déplacements et vos activités.



Escaliers du parc de la Falaise

Des travaux majeurs ont été réalisés l'an dernier, incluant la construction d'un escalier reliant le parc de la Falaise au parc des Hauts-Fonds (chemin du Roy). Construire un escalier sécuritaire à flanc de montagne amène son lot de défis et nous a occasionné quelques délais. L'installation sera progressivement finalisée d'ici la fin du printemps.

Le projet comprend également la création d'un sentier pédestre reliant le chemin du Roy jusqu'au sommet de la falaise, avec belvédère offrant une vue sur le fleuve Saint-Laurent et espace de détente muni de mobilier urbain.

Aménagements de mobilité active - Chemin de la Butte

Cet été, la VSAD entreprendra le réaménagement du chemin de la Butte, une artère routière essentielle reliant le secteur Centre et le secteur les Bocages. Réalisé de juillet à novembre 2026, le projet vise à améliorer la sécurité et le confort des usagers de transports actifs, notamment par l'ajout d'une piste cyclable et d'un corridor piétonnier hors chaussée, tout en favorisant un lien efficace entre les pôles urbains de la Ville.

Le projet comprend trois segments qui seront réalisés simultanément :

- **Segment 1 :** À partir de l'intersection de la route Tessier et du chemin du Roy jusqu'au carrefour giratoire du chemin du Lac.
- **Segment 2 :** Du carrefour giratoire du chemin du Lac jusqu'à l'intersection de l'Hétrière.
- **Segment 3 :** Du carrefour giratoire de Lionel-Groulx jusqu'à l'intersection de l'Hétrière.

Ce réaménagement inclut également :

- La réfection de la surface de pavage.
- L'amélioration du drainage de la chaussée.
- La mise aux normes des ponceaux et conduites pluviales.
- La mise à jour de l'éclairage routier.
- L'aménagement d'un belvédère et d'une aire de repos.

Pendant les travaux, la circulation se fera en alternance et des entraves sont à prévoir. C'est pourquoi, nous vous invitons à planifier vos déplacements et à vous inscrire aux alertes citoyennes pour demeurer informés : <https://citoyen.vsad.ca>.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce - III) - 2025 - 2026 - Volet - 2 - Amélioration des infrastructures de transport actif.

Trouvez tous les détails de ce projet d'envergure sur notre site web: <https://vsad.ca/chemindelabutte>.



Référez-vous à la carte précédente pour visualiser les segments.



Avec la participation financière de :

Québec

Le coin des Augustinois actifs

Flamants roses, soleil et ambiance estivale : l'été sera lancé !



Le 22 mai, découvrez en primeur notre programmation estivale !
Au menu : prestation, musique et surprises.



Rejoignez-nous au parc du Millénaire situé au 160, rue Jean-Juneau, dès 18 h. Assistez à une prestation musicale et participez à plusieurs animations sur place à l'occasion du lancement de la programmation estivale.

Vague de chaleur et d'activités ! Découvrez sans tarder ce que nous vous proposons pour cet été. Pour tout savoir sur la programmation, consultez le <https://vsad.ca/programmation>.

Du plaisir pour tous avec le prêt d'équipements Circonflexe

Le programme Circonflexe vous permet d'emprunter des jeux et de l'équipement pour toute votre famille : la parfaite occasion pour rester actif et découvrir de nouvelles activités cet été.

Simple et sans frais pour tous les résidents ! Vous n'avez qu'à créer un dossier en ligne pour y avoir accès sur Sport Plus.

Parmi les jeux disponibles :

- Boules de pétanque ;
- Jeu de croquet ;
- Jeu de rondelles (washer) ;
- Planche à roulettes et équipement de sécurité ;
- Quilles finlandaises (mölkkky) ;
- Et plusieurs autres.
- Jeu de spikeball ;

Consultez les détails du programme ainsi que les options disponibles : <https://vsad.ca/circonflexe>.

Fête nationale
du Québec

MERCREDI
24 juin 2026

10 h à 14 h **PARC PLACE-PORTNEUF**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE
DES CAMPUS**

16 h à 21 h

VSAD.CA/FETENATIONALE

Ta carrière se trouve **ici**

Équipe à grandeur humaine

Environnement collaboratif

Climat bienveillant,
respectueux et ouvert

Projets mobilisateurs,
innovants et enrichissants



Numérise le code QR
pour accéder aux
offres d'emplois



Afin de bien servir les citoyens, la Ville recherche du personnel qualifié et dédié.

Postes à combler :

- Journalier-ière
- Comptable - CPA
- Préposé-e à l'aréna
- Banque de brigadier-ière-s
- Préposé-e à l'entretien ménager
- Emplois étudiants

La culture, au cœur de notre communauté

Service en vedette

Formulaire d'assistance numérique via le catalogue en ligne

Vous éprouvez des difficultés à emprunter des livres numériques de la bibliothèque Alain-Grandbois (BAG) pour votre liseuse ou votre appareil intelligent ? Prenez rendez-vous dès maintenant avec notre technicien en documentation.

Sur la page du catalogue en ligne de la BAG, sélectionnez « Assistance numérique » dans l'onglet « Services » et remplissez le formulaire via cette page : <https://catalogue.vsad.ca/>.



Nouveautés du mois



Plantes, cueillette et conservation

Auteur : Roger Larivière
Cote : 581.63209714 LAR

[documentaire]

Résumé : Plantes sauvages comestibles et médicinales du Québec, ce livre est un guide de récolte et de conservation de plus de 100 plantes les plus utilisées qu'on habite les forêts de feuillus, la forêt boréale ou en pleine toundra. Dans le but de sécuriser les cueilleurs néophytes, chaque plante est présentée avec une photo et ses caractéristiques essentielles.



Marion au rythme des saisons. Le printemps

Auteure : Geneviève Simard
Cote : A SIM

[livre jeunesse]

Résumé : La nature s'éveille, tout semble renaitre. Marion a hâte d'aller à la cabane à sucre. Elle se sent pleine d'entrain. Et si le printemps était une invitation à s'animer ? Un album pour apprendre à se laisser porter par le rythme des saisons.



Petite encyclopédie de l'autosuffisance : pour une vie plus verte, plus saine et autonome

Auteure : Alison Candlin
Cote : 635.0484 CAN

[documentaire]

Résumé : Que vous souhaitiez cultiver vos fruits et légumes, élever des poules, des chèvres ou même des cochons, ou produire votre propre miel, ce guide pratique est le compagnon idéal pour découvrir tous les savoir-faire menant à l'autonomie alimentaire et énergétique.

En vedette ce mois-ci : Augustin reprend la route

Augustin, votre bibliobus culturel, reprendra bientôt la route.

- Il visitera certains établissements ciblés, notamment, dans les écoles et les garderies, en mai et en juin.
- Il s'installera au centre communautaire des Campus tous les mercredis en fin de journée, de 15 h 30 à 19 h, en mai et juin.
- Il apparaîtra dans certains événements, comme à la Fête nationale et à l'Avant-Nuit.
- Il séjournera dans les parcs en juillet et août.
- Il retournera visiter les citoyens en septembre et en octobre pour finir sa saison.

Suivez ses déplacements au <https://vsad.ca/bibliobus> ou sur la page Facebook Les Augustinois actifs via <https://www.facebook.com/VSADslcvc>.



Ici, la confiance circule

La sécurité routière

Une responsabilité partagée

Avec l'arrivée du beau temps, la circulation augmente et la vigilance est de mise sur nos routes. Afin d'encourager une conduite plus attentive, des radars pédagogiques mobiles et des afficheurs de vitesse fixes ont été installés à divers endroits du territoire. Leur rôle est d'aider les conducteurs à ajuster leur vitesse et à prendre conscience de leurs habitudes de conduite.

La route est partagée par des usagers aux réalités différentes, dont certains sont plus vulnérables, comme les piétons et les cyclistes. Le respect, la courtoisie et la prudence de chacun sont essentiels, surtout au retour du printemps, alors que ces usagers sont plus nombreux. Peu importe votre mode de déplacement, demeurez vigilants. Ensemble, rendons nos rues sécuritaires et agréables pour tous.



Des nouvelles de nos partenaires

Les pilotes d'avions-citernes de la Société protectrice des forêts contre le feu (SOPFEU) en exercice

Le retour du printemps marque le début des exercices annuels de requalification des pilotes d'avions-citernes. Ces entraînements, requis par Transports Canada, sont menés par la SOPFEU en collaboration avec le Service aérien gouvernemental du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Les pilotes doivent chaque année revoir leurs manœuvres : décollage, atterrissage, écopage, largage, vols de nuit et procédures d'urgence, pour assurer leur préparation à la saison des feux. Ces exercices se déroulent en avril et en mai, principalement à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec, sur le fleuve Saint-Laurent, puis sur les lacs une fois les glaces fondues.

Les conditions météorologiques influencent la durée et les horaires des entraînements, qui peuvent se tenir en soirée et les fins de semaine. Plusieurs décollages et atterrissages peuvent être réalisés en une seule journée pour maximiser la pratique. Consultez le site web de la SOPFEU pour en apprendre davantage : <https://www.sopfeu.qc.ca>.



Calendrier

9 mai	16 et 17 mai	16 mai	17 mai	22 mai	23 mai	29-30 mai
Spectacle de fin d'année du Club Aérogym 9 h 30 à 15 h 30 CCC	Exposition des membres du Collectif en arts visuels August'ART CCC	Spectacle de l'école de danse Espace Danse 19 h COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER	Spectacle de l'école de danse Espace Danse 16 h COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER	Marche de la sécurité routière par Solidarité famille et sécurité routière 18 h PARC DU MILLÉNAIRE	Souper homard de la Maison des jeunes de Saint-Augustin-de-Desmaures 18 h SÉMINAIRE SAINT-FRANÇOIS	Présentation de la pièce du Théâtre Saint-Augustin <i>Le Jour où tout s'est mis à mal aller</i> , de Jocelyn Roy 29-30 mai 19 h 30 31 mai 14 h CNDF

Légende : CCC : Centre communautaire des Campus CNDF : Campus Notre-Dame-de-Foy  : Inscription requise

Portail citoyen

Simplifiez votre quotidien :
vos services municipaux et votre compte
de taxes municipales à portée de main !

citoyen.vsad.ca  Voilà!



Votre ville bouge, suivez-la!



Communiquez avec nous

200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2E3

Questions ou prise de rendez-vous : 418 878-2955

En personne du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h,
avec rendez-vous sauf pour un paiement ou une
demande d'information en lien avec votre compte
de taxes et demandes de permis.



Suivez-nous!

vsad.ca

